

m a CaSien
 Ce jourd'hui vingt quatre germinal sixieme année républicaine
 à une heure de l'après midi pardevant moi jacques andré hebant
 agent municipal de wizernes, Sont comparus en la maison
 commune jean françois Sterain âgé de vingt huit ans maçon
 domicilié à wizernes et albert alexandre joseph delrue âgé de
 vingt huit ans cultivateur domicilié à wizernes, le premier
 père et le second ami de louis joseph Sterain âgé de seize
 mois. lesquels comparans m'ont déclaré que le dit louis
 joseph Sterain est mort à cinq heures ce matin au domicile
 de son père, d'après cette déclaration, rendu en ce domicile
 et assuré du dit décès j'en ai dressé le présent acte que
 les comparans ont signé avec moi :
 fait en la maison commune de wizernes, jour, mois et
 an que dessus :
 françois sterain a : a j : delrue
 j : hebant

Ce jourd'hui vingt quatre germinal sixieme année républicaine
 à une heure de l'après midi pardevant moi jacques andré hebant
 agent municipal de wizernes, Sont comparus en la maison
 commune jean françois sterain âgé de vingt huit ans maçon
 domicilié à wizernes et albert alexandre joseph delrue âgé de
 vingt huit ans cultivateur domicilié à wizernes, le premier
 père et le second ami de louis joseph sterain âgé de seize
 mois ; lesquels comparans m'ont déclaré que le dit louis
 joseph sterain est mort à cinq heures ce matin au domicile
 de son père, d'après cette déclaration , rendu en ce domicile
 et assuré du dit décès j'en ai dressé le présent acte que
 les comparans ont signé avec moi / :

fait en la maison commune de wizernes , jour, mois et
 an que dessus : / :

françois sterain a : a j : delrue
 j : hebant